



ATELIER

**La France, l'Allemagne et l' Europe :
le fameux "grand- écart".**

**Les paradoxes de deux systèmes fiscaux et sociaux
à la fois proches et divergents, confrontés à leurs
histoires et leurs limites -
évolutions et/ou régressions au regard de la
Macronie récente.**



I. La protection sociale et les cotisations en France et en Allemagne : évolutions et comparaisons - 1/6

Rapide Historique :

- **L'Allemagne, précurseur (se) de la protection sociale** (Bismarck, 1884, indemnisation des travailleurs accidentés et sécurité sociale)
- **Conception beveridgienne versus bismarckienne** (GB, Beveridge, 1942,) le travail et/ou l'intégration sociale



I. La protection sociale et les cotisations en France et en Allemagne : évolutions et comparaisons - 2/6

- **Une protection sociale plus forte** pour les faibles revenus et un taux de pauvreté plus bas en France (allocations de solidarité etc...) qu'en Allemagne, en revanche **en France, les classes moyennes paient** (de plus en plus en proportion) cf. Mazarin
- **Le travail à bas coût en Allemagne** (Minijobs) plutôt que le chômage, les aides en France
- **Une protection sociale couvrant une tranche moins large en Allemagne** (les hauts salaires cotisent à des assurances privées)
- **Une protection à l'épreuve de ses limites (budgétaires) en Allemagne** (on répartit ce qui est dans le pot commun, voire on garde des réserves en prévision de jours plus sombres)
- **L'Etat providence en France**, générant les déficits connus, distribuant au delà de ses moyens ...



I. La protection sociale et les cotisations en France et en Allemagne : évolutions et comparaisons - 3/6

- **Une intégration des chômeurs plus rapide**, voire forcée dans un emploi (s'il faut par « Minijob » justement) en Allemagne
- **Une durée plus courte de cotisation en France** pour acquérir les droits au chômage (4, passage à 6 mois pour 12 en Allemagne, GB, variable autres pays de l'UE, Italie) une indemnisation moins plafonnée en France pour les hauts revenus, une durée d'indemnisation plus longue (24 à 36 mois) en France qu'en Allemagne (6 à 12 mois – 24 mois max).
- **Des cotisations plus faibles sur les bas salaires en France** (allègements de 4 % en dessous de 1,6 x le SMIC et 6 % en dessous de 2,5 % x le SMIC, ex CICE) qu'en Allemagne
- **Un recours au temps partiel plus facile en Allemagne** en cas de crise (on s'ajuste à l'économie ...)



I. La protection sociale et les cotisations en France et en Allemagne : évolutions et comparaisons - 4/6

- **Un différentiel plus important dans les cotisations avec une part patronale nettement moins élevée en Allemagne, des charges plus élevées en France, qui passent du simple au double qui engendrent des cotisations nettement plus lourdes en France, soit 20%/20% en Allemagne, 20%/45% en France (avec une baisse vers les 30% pour les bas salaires avec le CICE remplacé par une baisse répartie)**
- **Elargissement de l'assiette en France depuis les années 80 avec les prélèvements sociaux (CSG/CRDS), augmentation sous tous les régimes, passage à 17,2 % sous Macron) aux revenus du capital, soit mobiliers, fonciers, locatifs, unique en Europe et au monde. On essaie, de plus, de faire payer les étrangers non fiscalisés en France et non bénéficiaires de la couverture maladie (rejet de la CJ Européenne et CE, toutefois modification de la destination par PLF ...)**



I. La protection sociale et les cotisations en France et en Allemagne : évolutions et comparaisons - 5/6

- **Des systèmes de retraites très difficiles à comparer et très compliqués** à faire valoir d'un pays à l'autre, l'Allemagne traitant ses retraites dans des fonds de pensions, par capitalisation, à l'image des pays anglo-saxons ou directement par les groupes, la France à travers des caisses par répartition (cf. débat actuel)
- **Absence réelle de convention sociale** bi-latérale et européenne et d'harmonisation à l'image de la convention fiscale franco-allemande, assez bien faite à l'origine et permettant d'éliminer toute double imposition. **On constate à ce niveau des tentatives de détournement de la convention fiscale via le social et les prélèvements sociaux....**
- **Des systèmes juridique et judiciaires historiques différents qui ne se reconnaissent pas forcément en cas de litige (par ex. social ou droit de la famille...)**
- **La fameux « formulaire A1 »** qui est lui aussi utilisé à des fins de restriction de la libre circulation des personnes et des travailleurs en Europe (réaction sans doute au problème du plombier polonais, s'il en est un ...) et réduction du droit de séjour / travail des personnes d'autres pays européens, bénéficiant d'une couverture sociale d'autres pays de l'UE



I. La protection sociale et les cotisations en France et en Allemagne : évolutions et comparaisons - 6/6

- **Taxe Puma** : contrepartie de la couverture universelle, applicable aux personnes en France bénéficiant de la Sécurité Sociale, et n'ayant pas de revenu français ou très faible
- **Une multiplicité de caisses sociales** : URSSAFs, Pôle emploi, caisses de retraites (Arrco etc ...) cadres et non cadres, prévoyance, mutuelles Et donc des cotisations en France pour une caisse unique, par secteur d'activité (ou privée) en Allemagne et dans les principaux autres pays d'Europe, qui rend toute comparaison réelle impossible ou irréaliste

Le problème n'est il pas le manque d'harmonisation des systèmes et la solution plutôt de les rapprocher, que d'essayer de restreindre la circulation des personnes ? Influence populiste ? cf. Jaques Delors On se heurte à des oppositions politiques (cf. CDU /AKK)



II. La fiscalité: rationalité et pragmatisme vs. exceptions et niches fiscales - 1/4

- **En France, la fiscalité participe activement à la politique sociale et familiale** à travers le barème (quotient familial) et des crédits d'impôts importants (emplois à domicile, garde d'enfants etc ...), au delà même de l'équilibre budgétaire, le budget de l'Allemagne étant depuis 6 ans à l'équilibre, depuis 1972 en (lourd) déficit en France (+ de 100 milliards sur 400 de budget de l'Etat)
- **En France, on essaye de faire payer les « riches » : ex. ISF puis IFI, réforme Macron**, en Allemagne après un rapide calcul on a estimé que l'impôt sur la fortune (Vermögenssteuer) n'est pas un impôt « rentable » et donc supprimé (comme dans la plupart des autres pays de l'UE)



II. La fiscalité: rationalité et pragmatisme vs. exceptions et niches fiscales – 2/4

- **Multiplicité de taxes en France pour les entreprises** : IS, CET (CFE-CVAE), taxe foncière, taxe formation continue, taxe d'apprentissage, TVS, taxe sur les bureaux, IFR ... avec en contrepartie là aussi des crédits d'impôts : Recherche & Développement, innovation, apprentissage, intéressement, formation des dirigeants ... Pour **deux principales impositions en Allemagne** : Körperschaftssteuer, Gewerbesteuer, avec au final, miracle de la fiscalité, un taux global assez proche : environ 30% du bénéfice
- **Point de convergence : la TVA**, plus grande source de recette des deux Etats (la consommation), pas de changement (ni de simplification de la TVA intracommunautaire qui peut être très compliquée dans son application avec les déclarations d'échanges de biens / autoliquidation etc..), objet de multiples directives, régime transitoire érigé pour quelques années mais qui dure depuis plus de trente ans, sans pouvoir passer à un système unique, à l'image de la TVA nationale dans chaque Etat



II. La fiscalité: rationalité et pragmatisme vs. exceptions et niches fiscales - 3/4

- **Exonération des plus values immobilières après 10 ans en Allemagne**, il faut 20 ans en France après application d'un barème dégressif applicable aux prélèvements sociaux et à l'IR (sauf résidence principale)
- **Suppression progressive de la taxe d'habitation en France (Macron)** là aussi dans le cadre d'une politique sociale (ex : pour les faibles revenus, plus de 60 ans, ne payant pas d'IFI, ...)
- **Une convention fiscale franco-allemande de non double imposition existante et plutôt bien faite et permettant d'éliminer les doubles impositions**, mais qui est attaquée et /ou détournée depuis quelque temps (ex: cas des plus values et autres différentiels qui permettraient d'imposer quand même dans le pays)



II. La fiscalité: rationalité et pragmatisme vs. exceptions et niches fiscales - 4/4

- **Au final des impositions pour les entreprises assez cohérentes et proches entre les deux pays, mis à part la multiplicité des petites taxes citées plus haut en France**
- **Une imposition pour les particuliers**, avec de nombreuses divergences : en France, **IFI, plus values** citées plus haut, immobilières ou mobilières, avec l'incidence des prélèvements sociaux qui se rajoutent (ex : flat tax de 30 % mélangeant les deux : impôt 12,8 %, PS à 17,2%), avec systématiquement un cumul impôt sur le revenu et prélèvements sociaux, **une fiscalité des successions aux antipodes les unes des autres**



III. Les évolutions au regard de la « Macronie » récente - 1/2

- **La loi « travail »** Un assouplissement de la possibilité de licencier avec plafonnement des primes (attention toutefois aux pratiques des tribunaux de prud'hommes qui vont détourner ce plafonnement), des ruptures conventionnelles collectives, la création du CSE à la place du CE et CHSCT (toutefois pour les plus de 11 salariés, à la place des délégués ...)
- **Remplacement du CICE par des allègements à hauteur des 6% déjà accordés** (fonctionnement proche des allègements Fillon de l'époque càd qui peuvent être remis en question lors de versement de primes qui ferait dépasser le plafond de 2,5 x le SMIC)
- **Primes intéressement exonérées, Prime Macron** (mais attention il faut un accord d'intéressement, ce qui n'est pas forcément simple pour les petites entreprises)
- **Heures supplémentaires exonérées** (mais pas pour l'employeur ...)



III. Les évolutions au regard de la « Macronie » récente -2/2

- **En conclusion, des mesures intéressantes**, mais qui :
 1. ont été souvent en partie vidées de leur contenu par rapport à l'annonce de départ ...
 2. peuvent être jugées comme assez cosmétiques, l'impact est assez faible sur la compétitivité des entreprises
 3. qui ne font pas progresser dans le sens d'une convergence ou une harmonisation des systèmes en Europe (ex : le différentiel de taux de charge ne bouge pas, ni les systèmes sociaux)



IV. Les Flops (le manque de connaissance et de communication entre la France/Allemagne et en Europe) - 1/2

- **La « taxe GAFA »** (comment prendre le fouet pour se faire battre) annoncée en France de manière unilatérale et sans concertation européenne (ou du moins sans accord, ni de l'Allemagne ni des autres pays) et qui pénalise lourdement les exportateurs français présents aux US (ex : le vin, entre 20% et 100% envisagés)
- **Le « Cloud Européen »** où sont les Allemands (SAP etc.) et les autres pays de l'Union Européenne ?
- **Le parachutage à la Commission Européenne côté français** de personnes non désirées et trop emblématiques d'une forme d'aristocratie des grandes écoles et grands groupes français (cf. déclaration de M. Breton), **côté allemand** de la rigueur luthérienne
- **Une vision du franco -allemand à la française** (le couple....) et vice-versa



IV. Les Flops (le manque de connaissance et de communication entre France/Allemagne et en Europe) - 2/2

- **Par ailleurs il faudrait aussi interroger les Allemands sur leur volonté concrète d'harmonisation des systèmes** (ce n'est pas l'avis de AKK...), de rapprochement social et budgétaire car ils n'ont pas l'air du tout de vouloir déroger à leur sacro-sainte culture et politique de l'offre et de cumul des excédents ...de nombreux exemples le montrent
- **Où est passée la volonté de construction / de progression dans la construction d'une Europe harmonieuse, de rapprochement entre les pays, les cultures, les politiques, les systèmes, dans un socle de valeurs communes. Celle des Schuman, des Monnet, mais aussi et surtout des Schmidt, Giscard d'Estaing, Kohl, Mitterrand, Chirac, Delors et de toute cette génération qui a alors fait avancer l'Europe.**